



Pour aciers
soumis à
DPC 89-106
marquage



Fournisseur d'Aciers pour l'industrie et le bâtiment
"votre interlocuteur privilégié"

Adresser votre règlement à notre siège social : CROSSROAD ACIERS
18, avenue Arsène d'Arsonval - CENORD
B.P. 7044 - 01007 BOURG EN BRESSE CEDEX
TEL 04 74 45 75 75 - www.crossroadaciers.fr
451 254 080 R.C.S. Bourg en Bresse - TVA Intra UE : FR 85 451 254 080
S.A.S. au capital de 3.916.362 euros

AGENCE DE BRIVE SAINT-PANTALEON
Z.I. DE LA MARQUISIE
GPS (2 RUE DE L'AERODROME)
19600 SAINT PANTALEON
TELEPHONE 05 55 86 61 00

SCEA CANARDS DE LAROQUE

80743N

LA ROQUE

46600 MONTVALENT

PAGE 1

FACTURE 26090005325 DU 30/03/2026

NUMERO ARTICLE	DESIGNATION ARTICLE	QUANTITE	UF				PRIX UNITAIRE NET	MONTANT HORS TAXES
0002561	V.CDE: T 50 2/03/26 BL V85048 CP V85048 T 50X 50X 6 EN10025 SOIT 3,00 PIECE(S) TOTAL BL	84,37	C				DF80 1200,00	101,24 101,24

☒ PAYÉ

INDEMNITE FORFAITAIRE 40 EUR POUR FRAIS DE RECouvreMENT SI RETARD DE PAIEMENT (ART L 441.6 CC)

U.F. : Unité Facturation	REGLEMENT CARTE BANCAIRE						123,31
1-pièce 2-paire 3-cent pièces 4-mètre 5-cent mètres 6-mètre carré 7-kilo 8-cent kilo 9-centimètre A-mille pièces B-kilomètre C-tonne D-millimètre	TOTAL MARCHANDISES HORS TAXES	F.G. 1,52	CODE TVA TAUX 2 20,00	BASE TVA 102,76	MONTANT TVA 20,55	NET A PAYER	123,31 EUR
	101,24						

Conditions générales de ventes

La présente facture est soumise à nos conditions générales de vente telles qu'elles sont stipulées sur nos bulletins de livraison et considérées ici comme répétées, étant précisé que tout différend éventuel relève de la compétence du tribunal de commerce de notre siège social. TVA sur les débits.

Marchandises soumises à réserve de propriété. (Article 10 des conditions générales de vente).

IMPORTANT : Edition d'un relevé mensuel au-delà d'une facture/avoir par mois.

Pénalités de retard : Taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement majoré

références à rappeler

n° client 80743N
n° facture 26090005325
date facture 30/03/2026

Papillon à joindre à votre règlement

80743N 26090005325
30/03/2026
123,31 EUR